

TEKNOL S 6005-00 est un produit industriel de préservation du bois non traité neuf conçu pour une utilisation en plein air (classes d'utilisation 2-3) telle que définie dans BS/EN 335-1, par exemple sur des fenêtres et des portes.

Ce produit protège la surface du bois et la zone traitée contre les moisissures détruisant et décolorant le bois, et répond aux exigences de résultats de EN 599-1. Par ailleurs, le bois devient plus stable sur le plan dimensionnel.

TEKNOL S 6005-00 atténue les inégalités de finition dans les traitements de surface translucides ultérieurs

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Liant :	Liant synthétique
Solvant :	Hydrocarbure faiblement aromatique (< 1 %)
Point d'éclair :	61 °C
Composé organique volatil (COV)	743 g/l
Consommation théorique	11 kg/m ³
	Selon la qualité et les dimensions du bois, de la quantité de bois de cœur et du processus utilisé.
Gamme de couleurs :	Incolore

DETAILS DE L'APPLICATION

Utilisations typiques :	TEKNOL S 6005-00 convient pour l'imprégnation de bois tendre neuf non traité
Application :	Installation d'imprégnation sous vide et réservoirs de trempage. Le produit est livré prêt à l'emploi. La teneur en humidité du bois devrait atteindre environ 13 % et ne devrait pas dépasser 15 %.
Traitement du système :	Les parties imprégnées doivent toujours être protégées par une couche de finition avant d'être exposées aux intempéries.
Temps de séchage :	Après imprégnation, le bois doit être séché dans une pièce ventilée et chauffée (env. 20 °C). Le bois doit être collé entre chaque couche. Quand environ 50% de la rétention brute prescrite s'est évaporé, le bois peut continuer à être utilisé en production.

SANTE ET SECURITE Voir la Fiche de Données de Sécurité.

Afin de protéger les organismes aquatiques, évitez d'utiliser le bois traité à proximité d'un environnement aquatique (rivières, cours d'eau, lacs, etc.)

La surface du bois doit être enduite, par exemple avec du vernis ou de la peinture. La surface doit être enduite à intervalles réguliers.

Les instructions encadrées ci-dessus doivent être clairement indiquées sur une fiche de données ou similaire accompagnant le bois traité.

Tout résidu de produit devra être mis au rebut dans le respect des procédures locales de gestion des déchets qui sont applicables aux déchets dangereux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Présentation : 20, 200 et 1 000 l

Enregistrements nationaux : **CH:** CH-2012-0030
DE: DE-2012-MA-08-00071

Les informations ci-dessus sont normatives et basées sur des essais en laboratoire et des expériences pratiques. Elles ne constituent pas un engagement de notre part, et nous déclinons toute responsabilité pour les résultats obtenus dans des conditions de travail sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Par conséquent, l'acheteur ou l'utilisateur n'est pas dégagé de son obligation de tester nos produits quant à leur aptitude à des moyens et à des méthodes d'application spécifiques dans les conditions d'application effectives. Notre responsabilité couvre uniquement les dommages causés directement par des défauts des produits fournis par Teknos. Les versions les plus récentes des « Fiches de données techniques et des Fiches signalétiques de sécurité du produit » de Teknos sont disponibles sur notre site Internet www.teknos.com.

Information sur l'étiquetage obligatoire des articles traités au TEKNOL S 6005-00

Lorsqu'un article a été traité avec un produit de préservation du bois, et si l'on invoque ses propriétés biocides (par exemple protection contre les moisissures détruisant ou décolorant le bois), il faudra respecter les instructions d'utilisation suivantes qui sont conformes à la nouvelle Directive Européenne sur les Produits Biocides qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2013 :

La personne chargée de la vente des produits traités, tels que des portes et des fenêtres, devra étiqueter ces articles en fournissant les détails indiqués ici pour TEKNOL S 6005-00 sur la FICHE D'INFORMATIONS ci-dessous.

Cet étiquetage doit être clairement visible, aisément lisible, et être conçu pour résister durablement. Au besoin, compte tenu de la taille de la fonction d'un article traité, l'étiquetage doit être imprimé sur l'emballage, le mode d'emploi ou la garantie.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Réglementation sur les Biocides, 528/2012 Article 58, partie 3 :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:167:0001:0123:FR:PDF>

FICHE D'INFORMATION SUR les articles traités au TEKNOL S 6005-00

Cet article a été traité avec un produit de préservation du bois : <i>(Réglementé par la Directive 528/2012 sur les Biocides, PT8)</i>	TEKNOL S 6005-00
a) Les articles traités au TEKNOL S 6005-00 contiennent :	Des biocides approuvés pour le type de produit 8
b) Les articles traités au TEKNOL S 6005-00 sont protégés contre :	Les moisissures détruisant ou décolorant le bois
c) Les articles traités au TEKNOL S 6005-00 contiennent les biocides suivants :	Propiconazole, Tébuconazole, IPBC
d) Les articles traités au TEKNOL S 6005-00 contiennent les nanomatériaux suivants :	-
Ce produit de préservation du bois TEKNOL S 6005-00 est fabriqué par :	Teknos A/S Industrivej 19 DK-6580 Vamdrup Tél. : +45 76 93 94 00

e) **Précautions particulières à prendre pour les articles traités au TEKNOL S 6005-00 :**

Afin de protéger les organismes aquatiques, évitez d'utiliser le bois traité à proximité d'un environnement aquatique (rivières, cours d'eau, lacs, etc.)

La surface du bois doit être enduite, par exemple avec du vernis ou de la peinture. La surface doit être enduite à intervalles réguliers.